

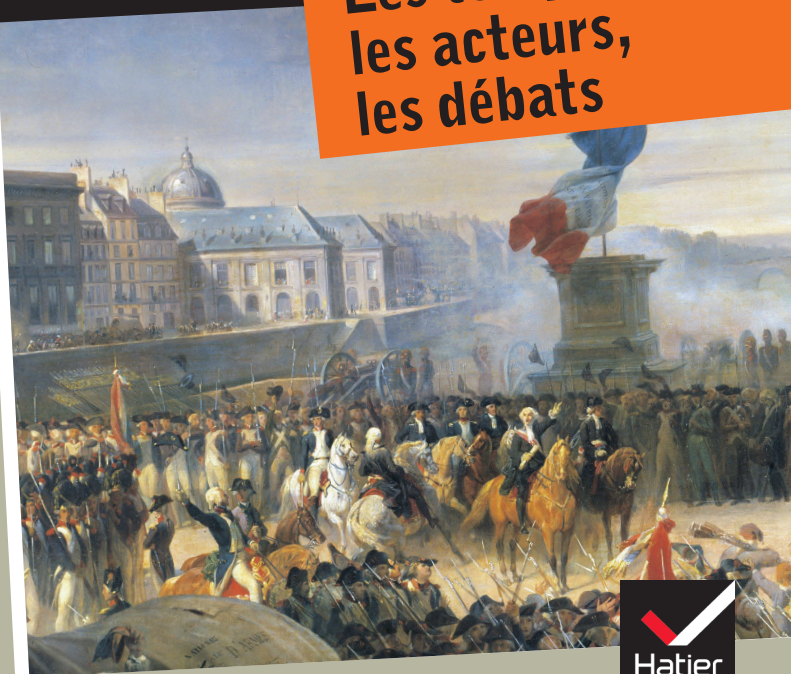
Récits d'historien

Collection dirigée par Martine Allaire

Martine Allaire

1792, LA NAISSANCE DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

**Les temps forts,
les acteurs,
les débats**





Collection *Récits d'historien*

Illustration de couverture

Léon Cogniet, *La garde nationale de Paris part pour l'armée en septembre 1792* (1836). Versailles, Musée du Château
Ph © Josse / Leemage

Conception graphique et réalisation : Cédric Ramadier

Concept éditorial : Valérie Perthué

Relecture : Marilyn Maisongrosse

Cartographie : Claire Levasseur

© Hatier, Paris, 2013

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

Martine Allaire

1792, LA NAISSANCE DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

Les temps forts, les acteurs, les débats

Collection *Récits d'historien*

dirigée par Martine Allaire



INTRODUCTION..... 9

■ Chapitre 1

LES TEMPS FORTS D'UNE NAISSANCE DIFFICILE ...13

La France en guerre	13
Les journées révolutionnaires	17
La journée du 20 juin 1792, le roi résiste	17
<i>La Patrie en danger</i> et la guerre civile.....	21
La journée du 10 août 1792, la chute de la monarchie	23
La victoire de la Commune insurrectionnelle	26
Les massacres de Septembre	28
La victoire de Valmy, la victoire de l'Assemblée.....	31

■ Chapitre 2

LA RÉPUBLIQUE VOIT LE JOUR 33

Le nouveau paysage politique	33
Les élus à la Convention	34
Les Girondins	36
Le Marais ou la Plaine	38
Les Montagnards	38
L'apprentissage de la démocratie	40
La fin de l'ordre ancien	41
Un train de mesures sans précédent	41
Une République « une et indivisible »	43

■ Chapitre 3

DES ACTEURS ET DES LIEUX DE PARIS..... 47

Des structures révolutionnaires	47
Les clubs	47
Le club des Cordeliers	48
Les clubs féminins	48
Le club des Jacobins.....	49
La Commune insurrectionnelle de Paris	50

Les Sections de Paris	50
Des groupes organisés	51
Les Fédérés	51
La Garde nationale	52
Les Sans-culottes	53
Des acteurs individuels	55
Barbaroux, Charles Jean-Marie	55
Billaud Varenne, Jacques-Nicolas	56
Brissot, Jacques-Pierre	56
Brunswick, Charles-Guillaume	56
Danton, Georges-Jacques	57
Dumouriez, Charles-François	57
Kellermann, François Étienne	58
La Fayette, Marie Joseph (de)	58
Lamballe, Marie-Thérèse de Savoie-Carignan (princesse de)	59
Marat, Jean-Paul	59
Pétion, Jérôme	60
Robespierre, Maximilien	61
Roederer, Pierre-Louis	62
Roland, Manon	62
Roland de la Platière, Jean-Marie	62
Santerre, Antoine-Joseph	63
Paris, épiscentre de la Révolution	64
■ Chapitre 4	
DEUX DÉBATS	69
Le procès du roi	69
Le déroulement du procès	70
L'accusation en débats	72
La condamnation, la peine	74
Des conséquences en Europe	75
Qu'est-ce qu'une journée révolutionnaire ?	77

ANNEXES.....	81
Chronologie sommaire.....	82
Bibliographie indicative.....	86
<i>La Marseillaise</i>	88
Plan et carte.....	90

Note à l'attention du lecteur :

les personnages auxquels une notice
biographique est consacrée dans
le chapitre 3 et les lieux sont signalés
à leur première occurrence par *.



INTRODUCTION

En 1792, les citoyens français vivent un moment majeur : la naissance de la première République. Elle dure 12 ans (21 septembre 1792-18 mai 1804) et recouvre trois périodes. La première, appelée Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795), est divisée en trois temps.

Le premier temps, sous l'égide de la Convention girondine, s'appuie sur la Constitution de 1791. Cette convention vote la mort du roi, affronte la guerre civile ainsi que la contre-révolution en Vendée et subit des défaites militaires. Un second temps commence le 2 juin 1793, avec l'élection d'une Convention montagnarde qui s'appuie sur une nouvelle Constitution dite de l'An I. Elle prend fin le 27 juillet 1794 (9 Thermidor An II). Dans un troisième temps, la Convention thermidorienne achève le cycle de la Convention le 26 octobre 1795. La deuxième période est le Directoire qui dure quatre ans (octobre 1795-décembre 1799) et se dote d'une Constitution dite de l'An III. Enfin, la troisième période est le Consulat institué par la Constitution de l'An VIII (13 décembre 1799-18 mai 1804). La première République meurt en l'An XII (1804) par un Sénatus-consulte dont l'article I stipule que « le gouvernement de la République est confié à un Empereur qui prend le titre

“d’Empereur des Français” ». La Constitution de l’An XII établit alors l’Empire le 18 mai 1804.

La naissance de cette première République est un moment décisif dans l’histoire politique de la France. Décrétée par l’Assemblée le 21 septembre 1792, définie comme « une et indivisible », la première République est inséparable de la chute de la monarchie. L’instauration de ce nouveau régime est dû à un faisceau de causalités dont la journée insurrectionnelle du 10 août est l’acmé, puisqu’elle met fin à la monarchie vieille de treize siècles. Après cette rupture profonde, un traumatisme pour certains, il a fallu inventer un nouveau régime et procéder, en un temps court, à l’élection de représentants à l’Assemblée, des hommes élus pour la première fois au suffrage universel. Dans une atmosphère lourde, peu propice aux débats, entachée par des massacres dans les prisons, la vie politique a été d’une extrême densité et a posé des questions pour l’avenir. Quel nouveau paysage politique souhaitent les Français ? Qu’augure le choix de la République ? Dès sa mise en place, la nouvelle Convention a entériné des mesures initiées sous la Législative et destinées à « assurer la souveraineté du peuple », définie dans la Constitution de 1791 comme « appartenant à la nation entière ». Le suffrage universel et le système représentatif sont-ils suffisants pour établir la démocratie ? Et le régime social ? La révolution de 1792 est bien une étape dans la formation de la démocratie ; elle en